



Conseil de l'Europe
Unité des Politiques linguistiques
Direction de l'Éducation
www.coe.int/lang-migrants/fr
Intégration linguistique des migrants adultes



Formation des enseignants de langue travaillant auprès de migrants adultes

Comme les enseignants de toutes les autres matières, avant d'entrer en fonction, les enseignants de langue sont tenus de suivre une formation spécialisée(e), initiale ou continue, et ce, que la langue enseignée soit ou non leur première langue. Des lignes directrices relatives à la formation de futurs enseignants de langues dans des établissements européens d'enseignement général sont proposées dans le Profil européen pour la formation des enseignants de langues étrangères, qui est l'aboutissement d'un projet financé par l'Union européenne, et dans le Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation initiale (PEPELF), élaboré dans le cadre d'un projet du Centre européen pour les langues vivantes (CELV) afin d'aider les futurs enseignants à évaluer leurs propres progrès. Ces documents peuvent constituer des points de référence particulièrement utiles pour la conception de programmes de formation destinés aux personnes qui travaillent en tant qu'enseignants de langues sans avoir préalablement suivi de formation formelle dans ce domaine.

Toutefois, en général, ces formations initiales ne répondent pas aux besoins spéciaux des enseignants qui travaillent sur des approches de l'enseignement des langues aux migrants adultes. En outre, parfois, les personnes qui enseignent des langues aux migrants au sein d'associations communautaires et d'organisations caritatives, ou en tant que bénévoles, n'ont suivi aucune formation formelle dans ce domaine. Dans de tels cas, il est nécessaire de proposer des formations complémentaires afin de leur permettre de dispenser un enseignement efficace aux migrants. Gardant à l'esprit les principes du Conseil de l'Europe, ces formations pourraient notamment aborder les domaines spécifiques suivants :

- le passé social et psychologique du migrant « typique », et son bagage éducatif et linguistique ;
- sa situation probable et ses besoins concrets dans la communauté hôte ;
- les questions interculturelles, notamment la diversité et le racisme ;
- le plurilinguisme et le pluriculturalisme ;
- le rôle des descripteurs et principes du CECR dans l'enseignement aux migrants adultes et l'évaluation de ceux-ci ;
- les matériels d'apprentissage et les approches de l'enseignement adaptées aux migrants adultes – des apprenants qui peuvent présenter des origines culturelles et des parcours scolaires très différents.

Merci de citer ce texte comme suit:

“Conseil de l'Europe / Unité des Politiques linguistiques (Strasbourg) – Projet ILMA : www.coe.int/lang-migrants/fr”

Prestation de formations complémentaires spécialisées destinées aux enseignants travaillant auprès de migrants adultes

Il existe plusieurs manières d'assurer des telles formations. Celles-ci peuvent prendre l'une des formes suivantes (ou consister en une combinaison de ces formes) :

- une formation « introductive » au début de la prise de fonctions en tant qu'enseignant. Généralement, ces formations sont de courte durée et se concentrent sur des questions pratiques, telles que le bagage éducatif et linguistique du migrant « typique » dans la ville concernée, la façon d'évaluer les besoins des migrants, le type de matériels pédagogiques à utiliser ou la manière de motiver les apprenants confrontés à des défis d'ordre pratique, social et psychologique dans la « vraie vie », c'est-à-dire en dehors du cadre du cours ;
- une formation continue dans le domaine spécifique de l'enseignement des langues aux migrants – cette formation pouvant se dérouler à temps partiel, parallèlement à l'expérience professionnelle « concrète » en salle de classe, dont peuvent se servir les enseignants pour les travaux écrits qu'ils ont à rendre, et lors de leurs évaluations pratiques. La formation professionnelle des enseignants s'occupant de migrants adultes devrait notamment aborder les aspects culturels de l'enseignement des langues à des personnes issues de cultures éducatives différentes, ainsi que la manière d'aborder les apprenants qui possèdent peu de compétences en littératie, la manière de relier le programme de la formation aux besoins concrets que rencontrent les apprenants au quotidien, et l'évaluation des progrès des apprenants. Certains Etats membres ont mis au point des programmes spécialisés de « reformation » destinés aux enseignants de langue en général, afin de leur permettre d'obtenir des qualifications formelles dans le domaine de l'enseignement aux migrants également.
- des ateliers conduits par des enseignants de migrants chevronnés et des spécialistes du domaine. A cet égard, bon nombre d'employeurs ont conscience de l'utilité de permettre régulièrement aux enseignants d'échanger des expériences et de collaborer pour résoudre des questions difficiles sur leur lieu de travail, ou, plus occasionnellement, lors d'événements et de conférences externes pertinents.
- du tutorat par un collègue plus expérimenté, qui peut prendre différentes formes, notamment l'enseignement en équipe, dans le cadre duquel deux enseignants planifient et enseignent ensemble certaines leçons, ou l'observation par les pairs, qui consiste, pour les enseignants concernés, à s'observer mutuellement puis commenter leurs observations, ou à demander des explications sur celles-ci.

Importance de la formation professionnelle continue

Toutes ces options peuvent être considérées comme des formes de formation professionnelle continue, qui se définit comme le processus par lequel l'enseignant, quel que soit son niveau d'expérience, continue de renforcer et d'approfondir son expertise et ses connaissances dans le type spécifique d'éducation aux langues dont les migrants adultes ont besoin. Peuvent également s'inscrire dans la formation continue toutes les activités professionnelles jugées utiles et importantes pour l'enseignant concerné, telles que la prise en charge de nouvelles responsabilités liées ou non à l'enseignement, l'apprentissage d'une ou de plusieurs langues de migrants, la lecture dirigée, le conseil aux apprenants et la réception de feedback direct de leur part, ou encore la conduite d'activités de recherche au niveau de la classe. C'est lorsque l'enseignant prend lui-même en main sa formation professionnelle que celle-ci s'avère la plus efficace. Néanmoins, pour ce faire, il doit pouvoir bénéficier de certaines orientations dans ce domaine et d'un soutien financier de la part de son employeur, qui doit également reconnaître la formation en question.

Documents complémentaires

- *L'assurance qualité dans l'offre d'enseignement et la formation linguistique des migrants adultes - Lignes directrices et options*, 2008, Richard Rossner
- *L'intégration des migrants adultes et le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)*, 2012, David Little
- *Guide de l'auto-évaluation à l'usage des prestataires de formations en langue pour migrants adultes*, 2012, Richard Rossner
- *Le 'Cadre européen commun de référence pour les langues' et l'élaboration de politiques en faveur de l'intégration des migrants adultes* - David Little
- *Le rôle de la littératie dans le processus d'acculturation des migrants*, 2008 - Hervé Adami